



Actus Agricoles

« L'invasion russe de l'Ukraine nous a montré l'importance d'assurer la sécurité alimentaire à tout moment, au sein de l'UE et dans le monde entier. Cet objectif, inscrit dans nos traités fondateurs il y a quelque 65 ans, est aujourd'hui plus important que jamais », a déclaré Janusz Wojciechowski, le commissaire européen à l'agriculture le 23 mars en présentant les mesures adoptées pour « garantir la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des systèmes alimentaires » de l'Union Européenne.

Ensemble, l'Ukraine et la Russie sont responsables de plus de 30 % des exportations mondiales de blé. Ce sont jusqu'à 25 millions de tonnes de blé à remplacer ne serait-ce que pour la saison en cours et la prochaine. « Sécurité, stabilité et durabilité. Ce sont les mots qui définissent notre réponse », a souligné le commissaire à l'agriculture.

Lire le [discours de Janusz Wojciechowski](#), le commissaire européen à l'agriculture.

Mesures de soutien agricole

« Pour les agriculteurs, ce n'est pas une situation de crise, mais une situation critique ; en particulier pour un certain nombre de secteurs spécifiques et de petites exploitations familiales », a affirmé Janusz Wojciechowski

Ainsi, la Commission a adopté **des mesures de soutien exceptionnelles de 500 millions d'euros** pour aider directement les agriculteurs les plus touchés par la hausse des coûts des intrants et la fermeture des marchés d'exportation. Après accord du Parlement et du Conseil européens, ces fonds pourraient être pris la réserve de crise. Les États membres peuvent exceptionnellement compléter ce soutien de l'UE jusqu'à 200 % avec des fonds nationaux.

La Commission autorisera les États membres à **payer à l'avance des niveaux accrus de paiements directs de la PAC** afin de faire face aux difficultés de trésorerie auxquelles les agriculteurs sont confrontés.

Elle a également adopté une dérogation exceptionnelle et temporaire pour **permettre la production de n'importe quelle culture sur des terres en jachère cette année**, tout en maintenant le niveau complet de paiement au verdissement pour les agriculteurs.

Pour le secteur de la **viande porcine**, la Commission va ouvrir un **nouveau régime d'aide au stockage privé** pour stabiliser les marchés.

Les États membres peuvent également prendre des mesures au niveau national. **Un cadre temporaire de crise pour les aides d'État a été mis en place** pour permettre aux États membres d'accorder des aides directes aux producteurs touchés par la crise et aux entreprises à forte intensité énergétique, telles que les fabricants d'engrais.

Enfin, certains États membres ont commencé à appliquer des **flexibilités spécifiques aux exigences d'importation existantes concernant les pesticides destinés à l'alimentation animale**, à condition que la sécurité soit garantie.

Le commissaire à l'agriculture a insisté sur le fait que l'UE n'était pas confrontée à une menace pour sa sécurité alimentaire. « Il est tout simplement prudent que nous aidions nos agriculteurs à produire plus de nourriture de manière durable tant qu'ils le peuvent ; c'est pourquoi la Commission agit avec ces mesures à court terme ». Il a appelé les États membres à utiliser leurs plans stratégiques (mises en œuvre nationales de la Pac 2023) pour renforcer la durabilité et la résilience de leurs secteurs agricoles, en réduisant la dépendance à l'énergie, aux pesticides et aux nutriments et en donnant la priorité aux actions qui augmentent les rendements de manière durable.

Il l'affirme : « La Commission soutiendra les États membres qui, par exemple, utilisent des fonds pour stimuler la production durable de biogaz, améliorer l'efficacité énergétique, favoriser les solutions de bioéconomie, se convertir à l'agriculture biologique, à la production de protéagineux et développer leurs connaissances et leurs systèmes d'innovation ».

« Si nous agissons ensemble, nous pouvons relever nos défis. »